

Continue



Mouvement inter académique 2024 2025

Le SNES-FSU, ses militant·es et vos élu·es sont à vos côtés pour vous informer et vous accompagner dans votre projet de mutation pour la rentrée 2025. Le mouvement des personnels du second degré se déroule en deux phases : Une phase interacadémique pour obtenir une académie. Compte tenu du nombre important de participants, l'examen des demandes de mutation s'appuie sur des barèmes qui permettent un classement des candidatures par un algorithme. Les barèmes tiennent compte, d'une part, de priorités définies par le Code général de la Fonction publique et d'autre part de situations particulières. Les mouvements sur postes spécifiques et sur postes à profil se font hors barème, sauf en cas d'égalité entre deux dossiers. Sur cette page, mise à jour régulièrement, vous retrouverez le calendrier du mouvement, les publications, les outils (calculateur de barème, barres des mouvements précédents, fiche de suivi syndical) et les coordonnées du SNES-FSU pour être informé, accompagné et défendu. À chaque étape du mouvement, les militant·es et vos élu·es du SNES-FSU vous informent, vous conseillent et vous accompagnent. Le vendredi 14 mars 2025 à midi, l'administration vous communiquera votre résultat individuel. Le SNES-FSU vous accompagne pour l'intra, consultez notre article. Si vous n'êtes pas satisfait·e du résultat, contactez le secteur emploi du SNES-FSU national (emploi@snes.edu) qui pourra vous accompagner et vous représenter auprès du ministère pour un recours. Vous y trouverez les réponses aux questions les plus fréquemment posées. Le simulateur de barème et de liste de vœux du SNES-FSU, avec fiche de suivi, pour échanger plus facilement avec votre section académique du SNES-FSU sur votre demande de mutation pour la rentrée 2025. Les barres résultent de la réalité du mouvement : il s'agit du barème du dernier collègue qui pour une année donnée a obtenu un poste. Pour les mouvements interacadémiques de 2016 à 2024, les barres sont accessibles via le bouton ci-dessous : Les fiches de suivi syndical en PDF pour le mouvement général et pour les mouvements spécifiques nationaux. Dans l'université syndicaliste spéciale "mutations 2025", vous retrouverez notamment : les règles du mouvement inter-académique, les éléments composant le barème, la carte des académies limitrophes, la table d'extension, les informations concernant le mouvement sur postes spécifiques nationaux et postes à profil, les informations concernant les primes, aides et indemnités auxquelles vous pouvez prétendre après une mutation. Les sections académiques organisent des stages de formation syndicale, des réunions et des permanences pour vous aider dans votre projet de mutation. Consultez la partie "mutations" du site de votre section académique du SNES-FSU pour en connaître les modalités. Contactez-nous par mail à emploi@snes.edu ou par téléphone au 01 40 63 29 64. Adhérer au SNES-FSU : c'est la garantie d'avoir un suivi personnalisé de son dossier... c'est contribuer au financement collectif de l'organisation syndicale qui seul permet l'indépendance et l'efficacité, c'est se donner les moyens de réussir les actions collectives que nous avons à construire ensemble. Pour le mouvement intra, les militant·es des sections académiques du SNES-FSU resteront à vos côtés. Une fois les résultats de la phase interacadémique du mouvement communiqués, le 14 mars 2025, s'ouvrira la période de la phase intra-académique. Après avoir obtenu un poste au mouvement 2025, vous pourrez prétendre à des indemnités, primes et aides. Toutes les informations sont disponibles dans notre article.